

Action sociale 2014-2018 —

De nouvelles orientations prioritaires ont été définies pour l'action sociale Agirc-Arrco. Leur objectif : **répondre aux évolutions de la société et aux besoins émergents.**

Développer notre action au travers de nouvelles orientations



Les orientations prioritaires de l'action sociale sont en prise directe avec les évolutions de la société française. L'avancée en âge a constitué le fil rouge des orientations prioritaires 2009-2013. Celles qui leur succèdent, pour la période 2014-2018, tout en confirmant les actions développées dans ce domaine, élargissent le champ d'action aux situations des actifs fragilisés par la crise économique, c'est-à-dire les chômeurs de longue durée et les personnes en situation de handicap. Les nouvelles orientations sont au nombre de quatre, présentées ici chronologiquement par rapport au déroulement de la vie.

SOUTENIR LE RETOUR À L'EMPLOI DES ACTIFS LES PLUS FRAGILES

Depuis la crise financière de l'été 2008, la situation économique française n'a cessé de se dégrader avec, comme conséquence, une hausse continue du chômage depuis cinq ans. Les actions menées par certaines institutions de retraite complémentaire pour le retour à l'emploi des populations les plus fragiles, en particulier pour les chômeurs de longue durée, montrent qu'il est possible d'agir efficacement : plus de la moitié des personnes ainsi accompagnées retrouvent une activité professionnelle. L'expérience mérite donc d'être soutenue et développée. Deux axes stratégiques ont été retenus :

- renforcer, en complémentarité avec des acteurs sociaux, le retour à l'emploi pour les personnes en situation de fragilité ;
- favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap, en particulier psychique.

Repères

Nouveaux contrats d'objectifs

→ En 2014, de nouveaux contrats d'objectifs entre les institutions et les fédérations seront établis pour la période 2015-2018 : ils définiront en particulier les exigences attendues en termes de respect des orientations prioritaires, de maîtrise des charges globales et d'optimisation des coûts de gestion.



DONNER LES CLÉS DU BIEN VIEILLIR

En France, l'espérance de vie à 65 ans avoisine 19 ans pour les hommes et 23 ans pour les femmes, ce qui place notre pays en tête de ses voisins européens. Pour ce qui est du vieillissement en bonne santé, en revanche, la France affiche des résultats beaucoup moins favorables, avec 8,9 années pour les hommes et 9,8 années pour les femmes.

Des progrès importants restent donc à réaliser en matière de prévention des pathologies et de la perte d'autonomie. Une démarche globale de prévention générerait par ailleurs d'importantes économies⁽¹⁾ pour notre système de santé : l'enjeu de la prévention, au-delà de la dimension individuelle et sociale, a donc aussi une composante économique.

Depuis de nombreuses années, les régimes Agirc et Arrco investissent dans le domaine de la prévention, et la période 2009-2013 a vu les actions dans ce domaine se renforcer. Ces actions méritent d'être poursuivies.

Trois axes stratégiques ont été identifiés :

- renforcer les démarches de prévention primaire et en développer l'accès aux actifs de plus de 50 ans ;
- promouvoir ou encourager l'engagement social des retraités ;
- développer des actions destinées à lutter contre la vulnérabilité liée à l'avancée en âge – vulnérabilité entraînant une situation de détresse sociale et nécessitant un accompagnement professionnel dédié

s'appuyant sur la démarche Écoute conseil orientation (ECO).

AIDER LES AIDANTS FAMILIAUX

En France, en 2008, on compte environ 4,5 millions d'aidants familiaux et 4 millions d'aidants de personnes en situation de handicap. Ils sont âgés en moyenne de 59 ans et interviennent à titre principal auprès d'une personne dépendante de leur entourage pour les activités de la vie quotidienne. Entre 2009 et 2012, plus de 105 000 aidants ont été accompagnés par les institutions Agirc et Arrco et les comités régionaux de coordination de l'action sociale. Compte tenu des risques encourus par cette population particulièrement vulnérable (syndrome de fatigue, dépression, détresse psychologique, surmortalité, etc.), les axes stratégiques suivants ont été définis pour la période 2014-2018 :

- favoriser l'émergence de solutions permettant aux aidants de préserver leur vie personnelle et professionnelle ;
- rompre l'isolement et faciliter l'accès aux solutions de répit ;
- proposer des soutiens psychologiques pendant et après la situation d'aide.

ACCOMPAGNER LE GRAND ÂGE EN PERTE D'AUTONOMIE

Cet engagement s'inscrit dans la continuité de la mission Écoute, conseil et orientation (ECO) hébergement, notamment. Entre 2009 et 2013, des accompagnements ont été proposés à domicile et en établissement : dispositif d'ergothérapie « Bien chez moi », « Aide à domicile momentanée », service

« Sortir Plus », engagement qualitatif des établissements propriétés Agirc et Arrco et structuration du parc conformément au plan médicosocial et sanitaire. Il est important de poursuivre la diversification des offres d'accompagnement à domicile et de soutenir l'effort des bailleurs sociaux en matière de logement adapté.

Quatre nouveaux axes stratégiques ont été adoptés :

- proposer des solutions adaptées à la personne dans son lieu de vie ordinaire, en complémentarité du partenariat avec les autres régimes de retraite ;
- soutenir l'émergence de nouvelles solutions d'hébergement ;
- renforcer la mission ECO hébergement et consolider les partenariats nécessaires à cette mission ;
- pour le parc propriété des régimes Agirc et Arrco, en fonction de l'évaluation du plan médicosocial et sanitaire, définir les axes qualitatifs et les conditions d'optimisation à mettre en œuvre. ●

(1) Jusqu'à 40 %, selon des évaluations internationales.

En savoir +

→ Retrouvez dans le prochain numéro des *Cahiers de la retraite complémentaire* un dossier complet sur les nouvelles orientations prioritaires de l'action sociale Agirc et Arrco pour la période 2014-2018.